

Herriko etxeko berrien aldizkaria

EZPELETA Espelette

Magazine municipal d'information

Actualité

Gaurregun

Le Conseil
municipal

Herriko kontseilua

Les nouveaux
rythmes scolaires

*Eskolako erritmo
berriak*

Urbanisme

Hirigintza

Le PLU révisé

THPa berrikusia

Les travaux réalisés

Lan bururatuak

Social

Soziala

La mission du CCAS

LSHZaren misioa

#1 Hiver • Negua

2015



Sar hitza

édito



Jean-Marie Iputcha
Maire d'Espelette

Ce bulletin, dont je souhaite qu'il soit un lien privilégié entre la nouvelle équipe municipale et chacun

d'entre vous, sera aussi un outil qui vous permettra de suivre les actions engagées par celle-ci tout au long de ce mandat que vous m'avez confié et que j'ai choisi d'exercer dans la plus grande transparence. Nous ne renoncerons pas à notre volonté de maintenir le cap que nous nous sommes fixés.

Un site Internet va prochainement être mis en place avec la GRC (plateforme de gestion des relations citoyennes), ce qui permettra à chaque citoyen d'être acteur du site, par exemple en signalant directement des problèmes de voirie, d'éclairage public, mais aussi en ayant la possibilité d'effectuer des démarches en ligne du type inscription au temps d'activités périscolaires, paiement en ligne... Ce site, que nous voulons dynamique et ouvert à vos interventions, sera un autre lien entre nous. En mettant l'information municipale à votre disposition, il représente aussi une opportunité supplémentaire de suivre le travail accompli dans l'intérêt de tous. N'oublions pas que la crise économique nous affecte tous, notamment au niveau des équilibres budgétaires. Les collectivités locales ont dû faire face au gel des dotations de l'État depuis 2011, avec pour conséquence immédiate une diminution des dépenses d'investissement. Dans ce contexte, la croissance, le service aux usagers, les projets locaux vont baisser de manière significative. Le maire et son équipe municipale profitent de ce bulletin pour souhaiter une bonne année à l'ensemble des Espeletar. ■

Aldizkari hau, agian zinezko lotura bat izanen da zuen artean eta herriko talde berriaren artean. Aldizkari honi ezker, eman zinautaten mandatu denboran taldearekin, ahal bezain argiki eramane ditugun urratsak segitzen ahalko dituzue. Finkatu ginuen norabidea atxikiko dugu bururaino. Webgune bat abiaraziko dugu laster, Herritarren Arteko Kudeantzarako Plataformari esker, eta honen bitartez kide bakoitza gune hortako eragile bilaka daiteke, adibidez bideetaz edo argiki argietaz ari diren arazo batzu seinalatuz, bai eta ere desmarta batzu linean zuzenean eginez, hala nola Eskolaz kanpoko jardueraldietako izen emaitentzat, linean pagatze... Zure parte hartzeari irekia nahi ginukeen gune hori, guren arteko beste lotura bat izanen da. Herriko etxeko informazioa denen agerian ezarriz, zuetarik bakoitza, denen interesean eramaten dugun lanari ohartzen ahalko da. Ez dezagula ahantz, dazagun krisi ekonomikoak, oro jotzen gaituela, baitezpada aurrekontuen orekaren mailan. 2011 urtetik geroz, lekuko kolektibateek estatuaren diru murrizketa jasan behar dute eta ondorioz inbestimenduari dagokien xahutzeak apaldu dira. Hortarik landa, gorapena, biztanle bakoitzari dogokion zerbitzua eta lekuko proiektuak apalduko dira ozka on batez. Auzapezak eta herriko kontseiluak, aldizkari hontaz baliatzen dira ezepletar guzietan urte berri on baten agiantza helarazteko. ■

Les vœux du Maire

Lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, trois agents de la commune ont été mis à l'honneur pour leurs trente années de service au sein de la commune. Monsieur le maire et son équipe ont tenu à leur remettre la médaille du travail (vermeil) afin de les remercier de tous les services rendus aux administrés. Monsieur le Maire remercie également l'ensemble des agents communaux pour leur implication dans le travail et leur conscience professionnelle.

(de gauche à droite) Maité Halty,
Michel Andueza, Christine Douchet





Jean-Marie Iputcha

Le nouveau Conseil municipal Herriko kontseilu berria



Mayi Dassance



Éric Lavigne



Sylvie Guilçou



Michel Ezcurra



Virginie Ipharaguerre



Alain Marcotte



Annie Noblia

Dominique
Ganzagain

Françoise Elizalde



Gérard Bruat

Sophie
Suhas-Fregonese

Jean-Paul Noton



Pantxika Machicote

Louis
Bonnaud-Delamare

Kristine Celhay



Panpi Dirassar



Étienne Hargain



Kattin Doyharçabal

Vos élus dans les commissions Zuen hautetsiak batzordeetan

➤ Commission Urbanisme, Travaux, Voirie Hirigintzarako, bideetako lanen batzordea

Adjoint responsable / Axuant arduraduna Mayi Dassance

Membres / Kideak Louis Bonnaud-Delamare, Gérard Bruat, Alain Marcotte, Dominique Ganzagain, Éric Lavigne, Jean-Paul Noton, Michel Ezcurra, Étienne Hargain

➤ Commission des Finances Finantzetarako batzordea

Adjoint responsable Éric Lavigne

Membres / Kideak Françoise Elizalde, Sylvie Guilçou, Michel Ezcurra, Virginie Ipharaguerre, Mayi Dassance, Sophie Suhas-Fregonese, Étienne Hargain

➤ Commission Action sociale, Sport et Jeunesse

Ekintza soziala, kirol eta gazteria batzordea

Adjointe responsable / Axuant arduraduna Sylvie Guilçou

Membres / Kideak Alain Marcotte, Sophie Suhas-Fregonese, Virginie Ipharaguerre, Éric Lavigne, Pantxika Machicote, Kattin Doyharçabal

➤ Commission Agriculture, Environnement Laborantza, ingurumen batzordea

Adjoint responsable / Axuant arduraduna Michel Ezcurra

Membres / Kideak Annie Noblia, Dominique Ganzagain, Jean-Paul Noton, Mayi Dassance, Gérard Bruat, Panpi Dirassar

➤ Commission Éducation, Culture, Enseignement, Tourisme, Communication

Hezkuntza, kultura, irakaskuntza, turismoa,
komunikazioaren batzordea

Adjoint responsable / Axuant arduraduna Virginie Ipharaguerre

Membres / Kideak Pantxika Machicote, Annie Noblia, Françoise Elizalde, Éric Lavigne, Louis Bonnaud-Delamare, Kristine Celhay

Eskolako erritmo berriak

Les nouveaux rythmes scolaires



**L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015
A ÉTÉ MARQUÉE PAR
LE PASSAGE AUX NOUVEAUX
RYTHMES SCOLAIRES**

Une prise en charge gratuite

Les nouveaux horaires de l'école sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h45 à 12h et de 13h30 à 15h30 ; le mercredi de 8h45 à 11h45.

Après de multiples réunions, dont certaines en comité de pilotage (composé des parents délégués, des élus municipaux, de l'équipe enseignante et de l'association *Ttipien Etxea*) et d'autres entre la municipalité et l'association *Ttipien Etxea*, les **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** ont pu être mis en place les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. La municipalité ne voulant pas laisser les parents sans solution pour leurs enfants le lundi, il a été décidé de proposer un accueil périscolaire gratuit pour les familles de 15h30 à 16h30. Les enfants sont donc pris en charge gratuitement quatre heures par semaine au lieu des trois heures imposées par la circulaire nationale.

Activités proposées lors des TAP

L'association *Ttipien Etxea*, qui gère le Centre de loisirs d'Espelette, nous a apporté une aide précieuse notamment sur le plan des compétences, des moyens humains et de l'accompagnement administratif. La municipalité a pu travailler main dans la main avec les membres de cette association. C'est aujourd'hui la di-

Chiffres clés

▶ **12 000 €**

De septembre à décembre, dont 1 500 € de subvention pour les enfants d'Espelette scolarisés à l'ikastola de Cambo et d'Ixassou afin de financer une partie des TAP.

▶ **45 000 €**

Coût estimé pour l'année 2015.

▶ **50 € par enfant**

La municipalité bénéficie du fonds d'amorçage de l'État

rectrice du Centre de loisirs, Catherine Laulhé, qui est à la tête de ces temps d'activités périscolaires et qui met en place les activités proposées. Les enfants sont pris en charge par le personnel de *Ttipien Etxea* (animateurs diplômés) et par le personnel communal, dont il faut souligner la capacité d'adaptation à ces nouvelles fonctions ainsi que la bonne volonté et l'enthousiasme dont il a fait preuve quant à la bonne marche de ce dispositif.

Premier bilan

Après quatre mois, un premier bilan a été dressé lors d'une réunion avec l'équipe enseignante qui se montre satisfaite des activités proposées et qui, notons-le, travaille en étroite collaboration avec l'associa-

tion *Ttipien Etxea*. Cette entente cordiale permet aux enfants de travailler sur des projets communs sur le temps de classe et le temps de TAP : création du nouveau logo de l'école, découverte des plantes, jardinage, créations artistiques...

Il s'avère très positif et bénéfique pour les enfants de pouvoir bénéficier d'une osmose entre activités scolaires et périscolaires. Sur les 106 élèves qui fréquentent l'école, entre 75 et 80 d'entre eux sont présents aux TAP chaque jour.

Présentation des activités

La présentation des activités elles-mêmes a fait l'objet d'une autre réunion qui s'est tenue le 24 novembre dernier entre les parents délégués, les élus de la commission éducation et les représentants de *Ttipien Etxea*. Centrées sur le jardinage, le travail sur les fruits et légumes de saison, la création artistique, les sports, les jeux de société, la danse basque, la lecture de contes... ces activités ont recueilli l'approbation des parents tant par leur nature que par leur encadrement. À cette occasion, les parents ont également pu être informés de la mise en place de nouvelles activités sur les différentes périodes, telles que la pelote, l'art en collaboration avec l'association *Begi Argi*, mais aussi l'éducation au goût avec la participation de la structure *Abracadamiam*. Les associations du village seront d'ailleurs très prochainement consultées quant à leur souhait d'intervenir sur ces activités.

Rappelons enfin que l'école privée, qui n'en avait pas l'obligation, n'a pas souhaité se conformer à ces nouveaux rythmes scolaires. Le centre de loisirs accueillera toutefois, dans les locaux de la cantine municipale de l'école publique, les enfants scolarisés à l'école privée et ne bénéficiant d'aucun mode de garde le mercredi matin. Ne manquons pas l'occasion de remercier l'équipe enseignante et la directrice de l'école du bourg d'avoir accepté d'accueillir ces enfants dans les locaux de l'école publique pendant les heures de classe. ■

École et accueil périscolaire

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité a décidé de renforcer l'encadrement des enfants, tant sur le temps de cantine que sur le temps d'accueil périscolaire (« garderie »). En ce qui concerne la cantine, une personne supplémentaire est présente chaque jour sur le temps du repas. Pour ce qui est de l'accueil périscolaire, nous respectons aujourd'hui les taux d'encadrement avec la présence d'une personne supplémentaire de 16h30 à 18h30 : une s'occupe de l'accueil des enfants de maternelle dans la salle polyvalente tandis que l'autre se charge de l'accueil des enfants des classes élémentaires dans les locaux de la cantine. À partir du mois de janvier, l'accueil périscolaire sera géré par l'association *Ttipien Etxea*. ■

Plus d'actus ! Berri gehiago

Gaurkotasuna mailan

//// Entzumenarentzat aritu

Urriaren 15 etik 20era iragan da. Ezpeletako biztanle guziek aukera ukan dute haien entzumena ebaluatzeko.

//// **Uholdeak** Uztailaren 4ean iragan dira. Beharrik etxeak ez dira unkituak izan bainan erran behar da Xerrendako zubia ahuldua dela eta ur bazterrak hauskortuak direla. //// **Txinatar bat Ezpeletan** Luo Weixiaok 14000km bizikletez egin ditu Ezpeletaraino. Martxoaren 18 an abiatu da Sichuanetik Armand David erretorraren aztarnetan eta uztailaren 10ean arribatu da Ezpeletara. //// **Araztegi inaugurazioa**, azaroaren 15ean iragan da. Araztegi hori egina izan da bestea zaharregi baitzen. Desafio ekonomikoa, ekologikoa eta teknologikoa izan da.

//// **Herriko bizia** Materialaren berritzea: informatika, fotokopigailua, traktorea. Webgunearen sortzea. ■

➤ Inondations

Le 4 juillet dernier, le village a été victime d'inondations. Fort heureusement les maisons n'ont pas subi de dommages mais l'eau est montée de façon impressionnante. Il faut dire que le petit pont de Xerrenda se trouve de plus en plus fragilisé, la berge étant régulièrement érodée par la pression de l'eau. D'autres berges ont été également dégradées, déchaussant les poteaux téléphoniques et menaçant l'emplacement de conteneurs à ordures ménagères. ■



➤ Agir pour l'audition

En lançant l'Audition Tour, Agir pour l'audition a souhaité mener une campagne d'envergure de sensibilisation à la santé auditive en allant à la rencontre du public. Ainsi, du 15 au 20 octobre dernier, Espelette a été le premier village pilote qui a vu tous ses habitants invités à évaluer leur audition après avoir rempli un bref questionnaire anonyme reçu à domicile.

L'audition Tour a été imaginé et réalisé pour :

- cibler plus particulièrement la protection du capital auditif des jeunes ;
- insister sur l'importance d'un appareillage précoce des personnes atteintes de presbycusie. ■

➤ Inauguration de la station d'épuration d'Espelette

La station d'épuration d'Espelette, inaugurée le 15 novembre dernier, permettra de raccorder davantage de logements.

La capacité de l'ancienne station était insuffisante et ne permettait plus d'accueillir de nouvelles constructions sur la commune.

« Cette station était très attendue par tous les Ezpeletar. Cette construction représente un défi écologique, technologique et économique. Elle a été réalisée pour garantir le respect et la protection de l'environnement dans un esprit de développement maîtrisé et durable » a dit Jean-Marie Iputcha. ■



Dommages causés lors des inondations du 4 juillet dernier sur la Commune

➤ Insolite

Un Chinois dans la ville...

Luo Weixiao, originaire du Sichuan, a parcouru plus de 14 000 kilomètres à vélo pour rejoindre Espelette. Grand sportif ayant déjà effectué de nombreuses expéditions dans son pays, Luo Weixiao a décidé, en ce 18 mars 2014, année du cinquantième anniversaire des relations franco-chinoises, d'enfourcher son vélo afin de rejoindre le village d'Espelette, lieu de naissance du père David qui découvrit le panda en 1869. Parti de l'église de Dengchigou, il a franchi le mont Jiainshan, Lanzhou et Urumqi, a quitté la Chine par la frontière de Khorgos avant de traverser la Russie, la Pologne et l'Allemagne en passant par le Kazakhstan pour arriver finalement à Espelette le 10 juillet. ■

➤ Vie Communale

■ La mairie d'Espelette a tenu à apporter son soutien à l'ouverture de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers de Cambo-les-Bains qui a vu le jour cette fin d'année 2014.

■ **Informatique** : L'urgence a été de moderniser le matériel informatique de la mairie. Les ordinateurs, obsolètes, ont été remplacés afin de répondre aux nouveaux systèmes d'exploitation informatiques. Un photocopieur neuf a été acquis également faisant office de fax, numériseur et ceci afin de procéder aux différentes procédures de dématérialisation.

■ **Internet** : le site internet est en cours de réalisation et un appel d'offre sera effectué sur le site eadministration.64. Sur ce site figureront entre autres les comptes rendus de conseils municipaux, la GRC, les documents PLU, AVAP, etc.

■ Citons ici un piéton d'Espelette qui « voudrait rappeler aux heureux propriétaires de chiens qu'ils seraient mieux perçus s'ils ramassaient les déjections de leurs chiens. Certains jours, chaque pas de porte devient le parcours du combattant. Un rappel aux propriétaires serait également utile concernant l'élagage de leurs arbustes. »

■ Un autre piéton s'inquiète de certaines races de chiens « dites dangereuses » se promenant sans muselière et sans laisse avec son propriétaire. Merci par avance à ces propriétaires de veiller à la sérénité des piétons.

Hirigintzako tokiko plana eta ZPPAUP berrikustea

Révision du PLU

et de la ZPPAUP en AVAP

TRANSFORMATION DE LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER (ZPPAUP) EN AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) ET RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Une démarche accompagnée de concertation

De nombreux changements législatifs et réglementaires ont accompagné le Grenelle 2 de l'Environnement : les efforts en matière d'économie d'énergie et de réduction d'émissions polluantes doivent être traduits aux documents d'urbanisme ; deux décisions ont donc été prises par délibération du Conseil Municipal le 3 juin 2014 :

- La transformation de sa Zone de protection du patrimoine architectural en Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine ; il s'agit d'un changement de nomination du document actuel accompagné d'une révision et de mises à jour.
 - La révision du PLU, avec une prise en compte approfondie de l'environnement.
- Les études et orientations sont soumises à la concertation du public, notamment des Ezpeletar: un registre accompagné de documents sera mis à la disposition en mairie, pendant toute la durée des études, et les orientations d'aménagement seront

Extension du cimetière

Toute commune de plus de 2000 habitants étant désormais tenue de se doter d'un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres, la commune d'Espelette a acquis le foncier nécessaire, jouxtant l'ancien cimetière, auprès des conjoints Borda. Ces travaux d'aménagement permettront de créer, en plus du site cinéraire et du jardin du souvenir, 98 caveaux de quatre places et 25 caveaux de six places. Par ailleurs, l'accessibilité au cimetière va être améliorée. Enfin, le cimetière sera clôturé et les espaces seront embellis par des plantations d'arbres, d'arbustes et de gazon ainsi que par l'installation d'une fontaine. Une consultation des entreprises sera prochainement engagée. ■

//// Hirigintza tokiko plana eta AVAP (ZPPAUP)-en berrikustea beharrezkoa da. Urte huntan aintz lege aldatu da eta araudi berriak plantan emanak izan dira. Orain Herrien gain da horien gauzatzea. Bi prozedura hauek hitzartze moldean eramak izanen dira. Hauen bukaeran Auzapezak bilduma bat egingen du egoera baten azterketa oharzterat emanez. Hitzartzearen ondotik inkesta publikoa antolatua izanen da eta Ezpeletar guzkie erregistro batean beren iritzia ematen ahalko dute. //// Ingurumenaren negoziaketatik landa anitz aldaketa izan da legegintza eta araudi mailan : energia gutiago xahutzeko eta igorri kutxaduraren murrizteko egin indarrak hirigintzako dokumentuetan idaztea beharrezkoa da. Beraz, 2014eko Herriko Biltzarrean 2 erabaki hartuak izan dira. ■

présentées lors d'une réunion publique. Le maire fera le bilan de la concertation à la fin des études et exprimera les choix qui auront pu être retenus. Au-delà de la concertation, les deux projets feront l'objet d'une enquête publique avant leur approbation, où chacun pourra examiner le dossier finalisé. ■



Travaux, voirie, urbanisme

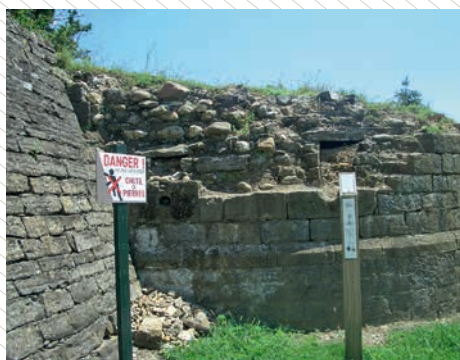
- Après établissement du cahier des charges par le Cabinet Betidei@, un marché de travaux de voirie a été lancé réglementairement et l'entreprise Sobamat a été retenue pour un montant de 90 000 €.
- Le confortement de la route Ithurritea, dont le caractère était urgent, a ainsi pu être réalisé. Un parking permet désormais aux associations d'Espelette d'utiliser l'ancienne école de Basaburu, qui en était dépourvue.
- La voirie située dans le périmètre de protection de la source Antxarruntsa a été aménagée conformément à l'arrêté préfectoral. Ces travaux d'ampleur ont surtout consisté à supprimer les canalisations d'eaux pluviales qui se déversaient directement dans les environs immédiats de la source et à les rediriger en aval de ladite source.
- Les inondations du 4 juillet dernier ayant considérablement érodé les berges supportant les poteaux des lignes téléphoniques, il a fallu, sur les conseils de France Telecom, procéder à des travaux d'enfouissement.
- Il a été nécessaire de mettre aux normes la ligne téléphonique accrochée par un rail sur le bâtiment de l'ancienne école de Basaburu.
- Les agents techniques ont effectué en un temps record divers travaux de peinture de voirie nécessaires à la sécurité des usagers (passages piétons, stop, place de parking, etc.).
- Ils ont également effectué des travaux de nettoyage de chaussée de la départementale grâce au prêt de matériel mis gracieusement à la disposition de la Commune d'Espelette par la mairie de Cambo.
- Dans le quartier Zapatandegia, la route menant à la maison Mahastia a été refaite. Le chemin menant à la maison Kanpainia avait subi de fortes dégradations lors des inondations du 4 juillet dernier et était devenu impraticable. Des travaux d'aménagement ont été effectués. ■

➤ Un hall d'accueil dans la salle de patronage



Le projet consistait à créer un hall d'accueil destiné à installer une billetterie abritée et à améliorer l'isolation thermique de la salle communale en instaurant une zone tampon entre l'intérieur et l'extérieur de cette dernière. ■

➤ Restauration des remparts



Les remparts étant fortement dégradés, il devient indispensable de procéder à des travaux de restauration en vue de leur conservation. Il faut tout d'abord déterminer la nature des travaux à entreprendre à l'aide d'un diagnostic pour la réalisation duquel une subvention a été demandée à l'État. ■

➤ Achat du bâtiment Maisadour

La commune, qui souhaite se porter acquéreur du bâtiment Maisadour, a dans un premier temps fait appel à l'EPFL, l'Établissement Public Foncier Local, qui va jouer le rôle d'intermédiaire auprès du vendeur.



Il est chargé de négocier et mener les procédures en amont de la phase de réalisation d'un projet d'aménagement public. Il s'agit en l'espèce d'une acquisition à l'amiable. L'EPFL se charge ensuite du portage du bien acquis pendant une durée prédéterminée avant de le rétrocéder à la collectivité qui en a demandé l'acquisition.

Cela va permettre à la commune d'envisager la reconversion de ce bâtiment désaffecté situé à proximité du bourg en toute sérénité. ■

➤ Un lieu d'accueil intergénérationnel

La maison Etchegaray a fait l'objet d'un don à la commune par le Cardinal Etchegaray et Maité Etchegaray. Leur souhait était de donner à ce bâtiment, une fois réhabilité, une vocation sociale. La commune a donc pour projet de convertir le rez-de-chaus-

sée en médiathèque et, éventuellement, salle associative pour les personnes âgées, tandis que les étages abriteront sept logements à caractère social. Une convention a été signée avec l'Office 64. La mairie souhaite faire de cette maison un lieu d'accueil intergénérationnel. ■

➤ Réhabilitation de la Maison Ttunkoenea



Acquise en 2011 par préemption pour un montant de 180 000 €, ce bâtiment situé place du Jeu de Paume a, dans un premier temps, fait l'objet d'une étude de réhabilitation par le PACT. La commune a décidé de prendre directement l'opération en charge. Le projet porte sur la réhabilitation de l'étage de cette maison en deux logements sociaux de type PLUS (deux T2 de 50,81 m² chacun) et du maintien d'un passage au rez-de-chaussée pour permettre l'accès à l'arrière du bâtiment, où seront aménagées les places de parking des appartements. ■



Agriculture - Environnement

Laborantza - Ingurumena

MAET

La commune a procédé à la contractualisation des Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) grâce à la mise en place desquelles des parcelles vont être débroussailler en début d'année 2015. De plus, 16 transhumants s'engagent pour cinq ans dans ces nouvelles mesures. Sont susceptibles de souscrire à des MAET les agriculteurs qui se situent en zone Natura 2000. ■

Création d'une AFP ?

La commune étudie la possibilité de créer une AFP (association foncière pastorale) ou un groupement pastoral. ■

La source Antxarruntxa

Des rencontres et discussions ont lieu avec les agriculteurs concernés par le périmètre de protection de la source afin de réviser les conventions qui leur avaient été proposées. ■

La mission du CCAS

CCAS- en misioak

Chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Présidé de droit par le maire, cet organe est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile. À la suite de la procédure de renouvellement des administrateurs, le conseil d'administration est ainsi composé de huit membres, en plus du président.

La mission du CCAS est d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions légales obligatoires ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

//// Herriko hauteskunde guziz eta gero, CCAS en kontseilua arraberritua da. Kontseilu hori herriko hautetsietaz eta biztanleentaz osatua da. Jakinez, auzapeza dela estuktura hunen buru. Zortzi kideetaz osatua da entitate hori. CCAS-en helburua da herrian, prebentzio eta garapen soziala ekintza orokorra baten animatzea. Erakunde publiko eta pribatuekin harremanetan da.

Urtearen bilana:

- ACTIOM ekin hitzarmena izenpetua izan da. Biztanleentzat aukera da mutualitateekin prezio negoziaketa batzuen egitea hobekiago sendatua izaitzekotan. Bereziki erretretadun, etekin ttipieri eta gabetueri helarazia da.
- Ekipak entseatu du zailtasunean diren biztanleak entzutea eta laguntzea behar diren zerbitzio sozialeri bideratuz. CCAS -ek diru laguntzak ekarri ditu.
 - Komisioa elkartu da abendoaren 23an, Ttunkoeneko bizitokien egoztearentzat, ala nola bi ezpeletar gazte etxe bizitza berri horietan sartuko diren 2015 urtean.
 - Eguberriko opariek arrakasta handi bat ezagutu dute gure gehienen partez.
 - Ondoko hilabeteetan RAM delakoari nahi luke lotu herriak. ■

Bilan de l'année écoulée

- La commune d'Espelette emboîte le pas aux communes de Bayonne, Saint-Étienne-de-Baïgorry et Mendionde en signant avec ACTIOM la convention « *Ma Commune Ma Santé* », dont le but est de permettre aux administrés de souscrire à des mutuelles à tarifs négociés et de faciliter ainsi l'accès aux soins pour les petits revenus, les retraités et les plus démunis, sans qu'il y ait toutefois d'obligation.

Ma municipalité
s'inscrit dans l'action!
Ma Commune Ma Santé



Les prochaines permanences en mairie auront lieu les jeudis 12 mars et 16 avril 2015, de 16 h à 18 h.

- Le CCAS et le conseil municipal sont heureux d'avoir offert un moment agréable et gourmand à la centaine de personnes présentes au repas des aînés le 12 juin 2014 au restaurant Aintzina.



(De gauche à droite)
Sophie Suhas-Fregonese, conseillère municipale,
Sylvie Guilçou, adjointe aux Affaires sociales,
Laurent Çaldubehere, Actiom MCMS

- L'équipe a fait preuve d'une grande écoute à l'égard des personnes en difficulté afin de les rediriger vers les services compétents. Le CCAS a également attribué quelques aides financières dans le courant de l'année.
- La Commission d'attribution des deux logements à caractère social de la maison Ttunkoenea s'est réunie pour l'étude des candidatures le 23 décembre 2014 : deux jeunes du village pourront ainsi y emménager début 2015.
- Maladie d'Alzheimer : l'adjointe aux affaires sociales Sylvie Guilçou a rencontré des partenaires pour un projet d'accueil de jour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- Enfin, les traditionnels colis de Noël, revisités, ont remporté auprès de nos aînés un vif succès. ■

Le social en bref

➤ Le relais assistantes maternelles

La commune d'Espelette a pour projet l'adhésion au Relais Assistantes Maternelles. À ce jour, huit communes adhèrent au RAM « Oihana » : Arcangues, Bassussarry, Cambo, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore et Ustaritz.

Les familles résidant dans ces communes et recherchant un mode de garde peuvent contacter une animatrice qui les recevra, sur rendez-vous, au centre administratif *Lapurdi* à Ustaritz. Des rencontres entre les professionnels et les enfants peuvent aussi être organisées.

Cette adhésion n'a pu se concrétiser en 2014, le RAM devant revoir son organisation. Souhaitons cette adhésion possible pour 2015. ■